

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

« EMAS »

Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

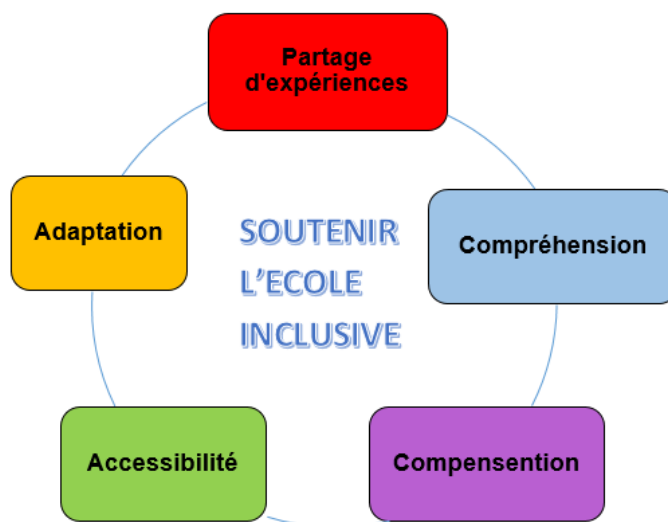


Identification de la structure	
Nom de la structure	EMAS du Pôle enfance – Scolarité et Expertise Autisme de Lostanges
Adresse de la structure	1244 Route de Lostanges 81710 NAVES
Coordonnées téléphoniques	05 63 72 68 00
Adresse électronique	emas81sud@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Equipe Mobile d'appui à la Scolarisation
Capacité et modalités d'accueil	Soutien aux équipes pédagogiques de l'éducation nationale
Numéro FINESS	81 000 940 7
Date de création	Septembre 2019
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Convention relative aux modalités de mise en œuvre de l'EMAS à compter du 1 ^{er} septembre 2021 et pour une durée de 5 ans
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

Préambule

Dans une dynamique inclusive, l'EMAS Tarn Sud de l'APAJH 81, assure un partenariat engagé, auprès des établissements scolaires du territoire, autour de regards croisés, de pratiques et d'expériences partagées, de repères communs, en s'appuyant sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS.

En travaillant en complémentarité, l'intention est d'apporter une Réponse Accompagnée Pour et Par tous : RAPPT.

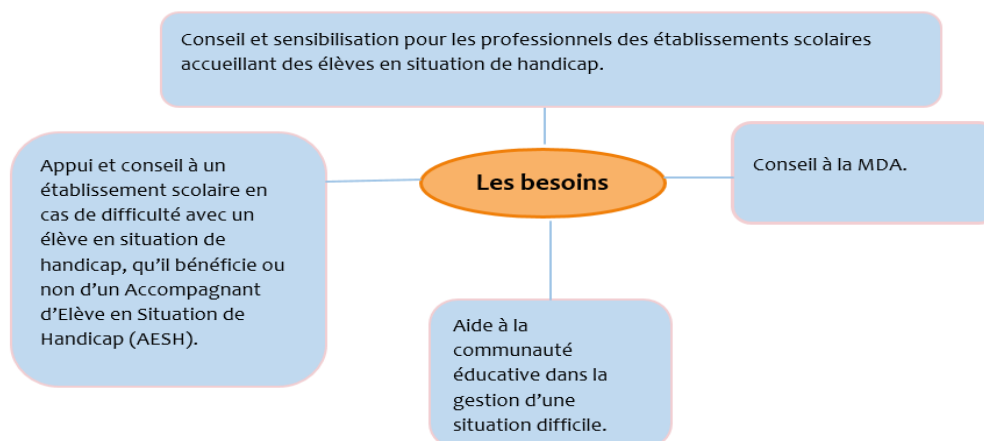


Composition de l'EMAS APAJH81 Tarn Sud, du Pôle Enfance /Scolarité et Expertise Autisme de Lostanges ,2023 :

- 1 Directeur Adjoint du Pôle enfance-scolarité et expertise Autisme
- 1 Cheffe de service
- 1 Coordinatrice – Educatrice spécialisée
- 1 Monitrice éducatrice

1- Les besoins des personnes accompagnées

- Identification des besoins, des demandeurs.



- Activité 2023 et prestations délivrées.

Territoire couvert par l'EMAS APAJH 81 :

- 3 circonscriptions du Sud du département.
- 160 établissements maternelles et élémentaires.
- 36 établissements dans le secondaire.
- Privés, publics.

Au total :

Toutes les données exposées sont recueillies à la date de réception de la saisine.

⇒ **78 interventions indirectes** (auprès des équipes).

Sur ces 78 interventions, 15 sont constituées de doubles actions simultanées : recueil de données + observations. C'est un nouvel ajustement pratique et pertinent qui permet de s'adapter à la croissance de l'activité, cette année.

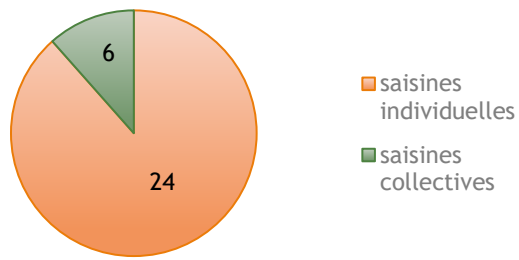
Pour le reste et comme l'année dernière, chaque intervention est singulière et ajustée au besoin :

- Recueil de données,
- Observation,
- Échange de pratiques professionnels et retour de lecture médicosociale,
- Ajustement et accompagnement de préconisations,
- Aménagement de l'environnement,
- Sensibilisation collective.

⇒ **Aucune intervention directe auprès des élèves.**

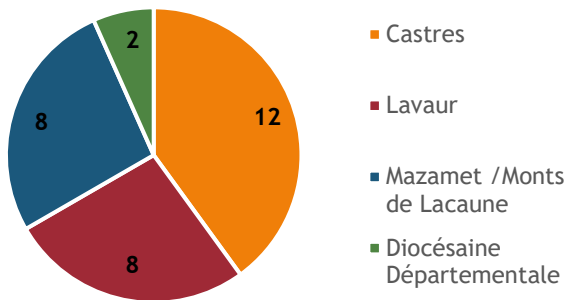
2023	
Nombres de saisines	Commentaire
11	Débutées en 2022 , ont fait l'objet d'un suivi et d'une veille en 2023.
32	Nouvelles , contre 26 en 2022.
43	Suivis , contre 33 l'année dernière.
Sur les 32 nouvelles saisines	1 hors secteur géographique ; réorientée vers l'EMAS Nord. 1 hors cadre de mission ; réorientée vers la ressource interne compétente + information sur le cadre de mission de l'EMAS.
30 nouvelles saisines couvertes.	

30 nouvelles saisines en 2023

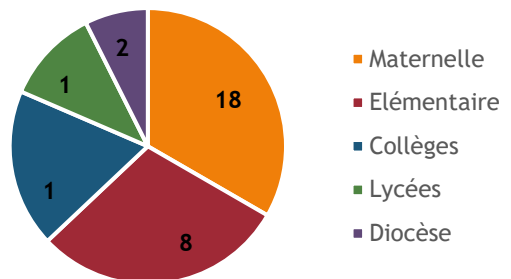


En ce qui concerne les 30 nouvelles saisines couvertes 2023 :

Circonscriptions concernées



Cycles scolaires concernés

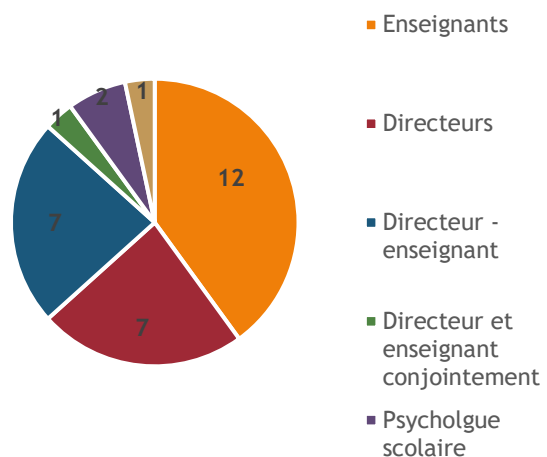


- La circonscription de Mazamet Mont de Lacaune a multiplié ses demandes par 4.
- Le reste se maintient.
- On note le double de saisines en cycle maternelle, sur l'ensemble des circonscriptions.

Type d'établissement



Demandeurs



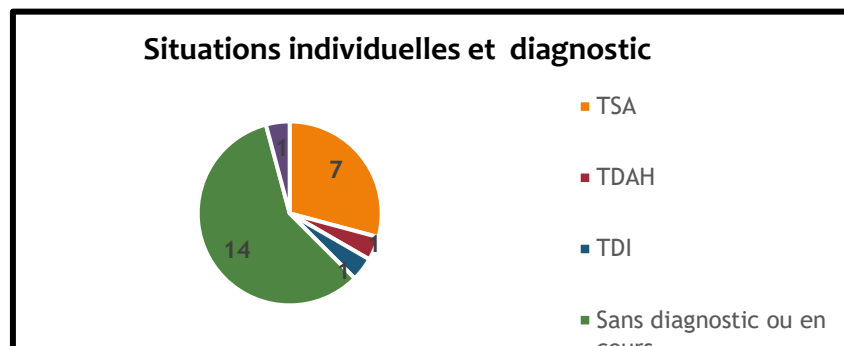
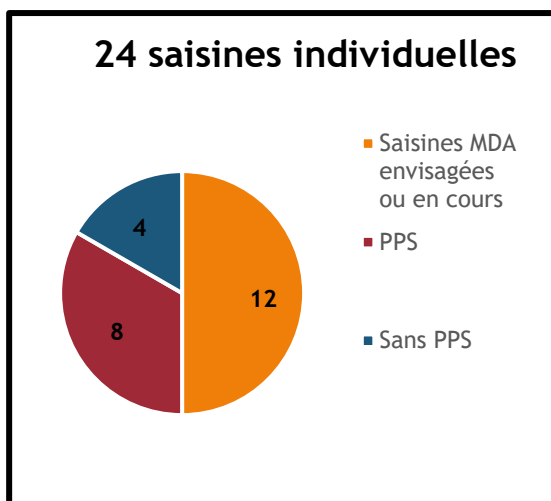
Souvent, les demandeurs nous saisissent, sur le conseil des **enseignants référents** de scolarisation, en responsabilité du parcours scolaire de l'élève; ou sur le conseil **des professeurs ressources référents du SDEI**; aussi et c'est nouveau, sur le conseil **des psychologues scolaires et RASED**.

6 saisines collectives :

- 1 en école : sensibilisation autour de **l'accessibilité environnementale et des postures professionnelles**.
- 1 en collège : sensibilisation autour de **l'accessibilité environnementale et des postures professionnelles**.
- 1 en lycée : sensibilisation autour **des Troubles neuro développementaux**.
- 2 sur le **Diocèse du Tarn** : sensibilisation autour de **l'accessibilité environnementale et 1 autour du Trouble du Spectre Autistique**.
- 1 dans le cadre de la formation continue de circonscription de Castres, pour les binômes enseignants / ATSEM : world café autour de **l'accessibilité environnementale**.

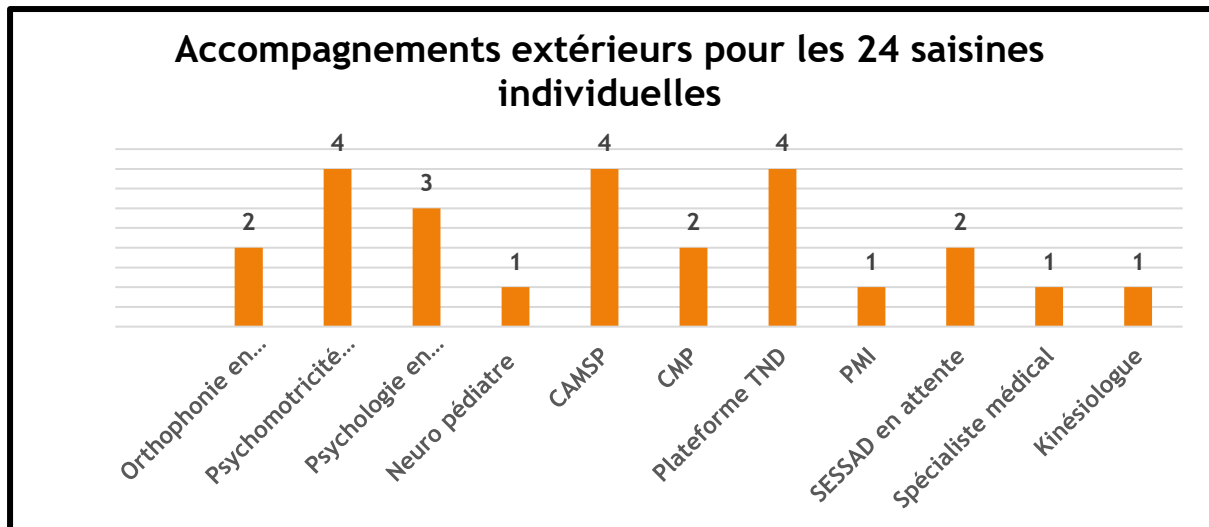
C'est le double de l'année dernière, avec une nouveauté de taille : intervention de l'EMAS dans le cadre de la formation continue de circonscription de Castres, pour les binômes enseignants / ATSEM. Cette action a été co-élaborée et co-animée avec la CPC ASH du SDEI, et la CPC EPS de la circonscription de Castres, en charge de la formation. Cette formation est également portée par la mairie de Castres, responsable des ATSEM.

24 saisines individuelles :



La moitié des saisines individuelles correspondent à des élèves sans diagnostic posé, ou en cours.

Les compensations humaines (AESH) ne sont largement pas majoritaires cette année (17 contre 24 l'année dernière). Plusieurs hypothèses : très jeune âge des enfants concernés (première année de maternelle), saisine MDA en cours ou envisagée, manque d'AESH malgré la notification, compensation non prioritaire par rapport à l'accessibilité environnementale. Les familles font ou ne font pas la démarche de la demande auprès de la MDA.



Cette année, nous voyons apparaître **la plateforme TND**, comme ressource d'adressage sur le territoire. **La PMI** également, quand il s'agit d'élèves entrant à l'école pour la première fois en PS.

Les accompagnements en libéral diminuent : liste d'attente ? Arrêt soudain après l'accompagnement par le CAMSP pour les 6 / 7 ans ? Démarche des familles ?

- [Modalités de fonctionnement et d'intervention.](#)

Février 2023 :

- « **Un protocole départemental** relatif à la fonction d'appui du secteur médico-social à la scolarisation des élèves en situation de handicap » **est en cours d'élaboration. Ce protocole territorial de fonctionnement concerne l'ARS, le SDEI, les 2 EMAS départementales portées par l'AGAPEI et l'APAJH 81.**
- **Nouvelle procédure et fiche de saisine des référentes départementales autisme ou situation complexe 1^{er} degré.**
- **Nouvelle procédure et fiche de saisine EMAS Sud et Nord, harmonisée avec celle de l'Education Nationale. (en annexe à la fin du rapport).**
 - Cela permet une meilleure lisibilité des actions déjà réalisées et une coordination renforcée des ressources internes et externes.
 - Cela permet au fur et à mesure de développer le partenariat avec les RASED et les CPC de circonscription.

Juin 2023 :

- **Planification et mise en place de réunion partenariale à chaque période entre l'EMAS Sud et le SDEI.** Objet : étude des situations.

Pas de demande de la MDA. Notre rencontre avec la coordinatrice de la MDA au mois de mai, a permis de s'accorder sur la pertinence de notre lecture complémentaire autour de situations et de demandes à la MDA. Seul bémol pour le moment : la recevabilité de notre contribution et la nécessité indispensable du consentement des représentants légaux, qui n'est pas encore cadré.

- **Bonnes pratiques identifiées.**

- Appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles préconisées par l'HAS.
- Ecoute, partages, centrés sur les besoins et les demandes des équipes.
- Avant chaque intervention rappel du cadre : bienveillance, respect, co-construction.
- Disponibilité, réactivité.
- Retours écrits (recueil de données, éléments de sensibilisation autour du thème demandé, préconisations).
- Actions concrètes sous forme de mise en pratique : aménagement de l'espace, création de supports visuels adaptés, propositions de test de matériels adaptés.
- Accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre des stratégies et outils partagés.
- Ajustement des outils et postures préconisés, assorti d'une échéance.
- Respect de la temporalité de chaque situation et du cheminement des professionnels.
- Co-lecture avec les ressources internes, des réponses à apporter aux établissements scolaires : SDEI ; Psychologues scolaires ; CPC de circonscription.
- Liens avec le réseau et les partenaires du territoire.

- **Difficultés rencontrées/freins.**

- Difficulté d'organisation et de disponibilité des équipes pédagogiques, pour les temps d'échanges et de sensibilisation, hors temps de classe et le plus rapidement possible après saisine : peu de flexibilité pour être réactif et s'engager dans un travail continu pertinent.
- Aménagements et matériels nécessaires dans l'environnement scolaire, à prévoir dans les budgets.
- Les préconisations proposées par l'EMAS se heurtent, au peu de formation des AESH et des enseignants, par rapport à la technicité que cela demande dans l'élaboration et la mise en place des outils spécifiques (structuration visuelle par exemple). Les préconisations s'ajustent en fonction des possibles réalisables, mais cette difficulté est un réel frein à l'inclusion de l'élève.
- Interventions répondant à des situations individuelles avec difficulté d'étendre la sensibilisation correspondante, au-delà de la classe concernée, afin de prendre en compte le parcours scolaire de l'élève. Proposition de sensibilisation, par exemple : en conseil de cycles ou de maîtres, pour l'élargir au plus grand nombre : non retenue par les établissements. L'EMAS est très peu rappelée pour une même situation individuelle, alors que le parcours scolaire de l'élève se poursuit, avec son lot de questionnements en termes d'accessibilité.
- Utilisation des ressources numériques comme Canopé ou Canotech, ou sur la plateforme de Cap inclusive, très peu activée par les professionnels, mais connue.

- **Modalités de suivi et d'évaluation de l'EMAS.**

- Tableau de suivi et d'indicateurs de l'activité (en annexe à la fin du rapport).
- Rapport d'activité annuel vers l'ARS.
- Rapport d'activité annuel vers l'association de l'APAJH 81.

2- La participation des personnes

Un questionnaire de satisfaction permet d'améliorer la qualité de nos prestations et de répondre aux besoins, de façon la plus pertinente possible.

Exemples de retour aux questionnaires :

- « Binôme très agréable du fait de leurs qualités d'écoute et de bienveillance. Echanges et conseils très enrichissants. Un grand merci. Grâce à votre intervention, j'ai pu prendre du recul. C'est précieux. Vous avez ouvert des perspectives d'actions et d'améliorations que je n'avais pas la capacité de percevoir tant j'étais submergée par la gestion quotidienne de la classe et des angoisses d'Arnaud. »
- « Merci beaucoup ! Merci de m'avoir orienté vers Nathalie qui n'apparaissait pas dans la communication envoyée par notre IEN. Les deux interventions m'ont bien éclairé et me donnent une ligne directrice pour la suite. Frédérique et Corinne ont été très bienveillantes et à l'écoute de nos difficultés. Elles ont su nous écouter, nous accompagner et nous proposer des pistes de travail pour faciliter la scolarisation de mon élève (même si celle-ci reste encore très difficile). Un grand merci à elles ! »
- « Supports ok pour les enseignantes en se concentrant ; pas forcément pour les autres personnels autour de l'enfant, qui n'ont pas forcément le temps de lire les documents. Possibilité d'un tableau synthétique avec les mots clés ? »
- « C'est bien d'avoir du temps pour digérer ce qui est dit, besoin d'assimilation par rapport à nos propres observations. Cependant, peut être besoin de plus d'aide pratique pour la mise en œuvre ? Si les visites sont trop espacées, peut-être se force-t-on moins à faire les aménagements ? Les échanges répondent aux attentes sur les explications des troubles et des pistes concrètes. »

3- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Construction et développement du maillage des ressources territoriales.

Date	Evénement	Commentaire
14 02 2023	Rencontre avec le nouvel IEN SDEI : présentation et articulation SDEI/EMAS Sud et Nord du département.	Construction du partenariat Education Nationale Education Spécialisée.
12 04 2023	Participation à la visio EMAS 89 : partage d'expérience et de pratique relative à la 4 ^{ème} mission des EMAS.	« Comment activer la 4 ^{ème} mission des EMAS ? ».
21 04 2023	Participation visio : échange de pratiques.	Rencontre EMAS Occitanie + ARS + Education Nationale.
25 04 2023	Participation visio : échange de pratiques.	EMAS Nationales.
22 05 2023	Rencontre MDA : réflexion autour de la 4^{ème} mission de l'EMAS.	Rencontre avec Mme KUS Coordinatrice MDA.
07 06 2023	Participation à la conférence échanges témoignages : « L'inclusivité, nouveau paradigme du pouvoir d'agir partagé ? ».	Organisée par l'association des SESSAD et DPMO d'Occitanie.
12 06 2023	Participation et présentation de l'EMAS à une Matinée d'information auprès des partenaires locaux sur les ressources du territoire, via les aidants familiaux. Intervention de : CAF, MDA, PRH, France Service, SDEI + EMAS APAJH 81.	Organisée par CLIC 81 et par la coordinatrice MDA , Lucie PISTRE.
11 07 2023	Participation visio n° 2 : EMAS Occitanie	EMAS Occitanie.
11 07 2023	CANOPE Tarn.	Rencontre avec Mme Pingaud et Mme Vayssière : Direction de Canopé Tarn.
04 09 2023	Participation réflexive à la construction du LAB Inclusif Tarn de Canopé.	Mme Pingaud Directrice Canopé Tarn + Mme Vayssière Canopé Tarn + EMAS Tarn Nord.
07 10 2023	Participation à la journée nationale des aidants 2023.	Organisée par la communauté des communes Sor Agoût.
19 10 2023	Participation visio n° 3 : « L'inclusion sociale ; enjeux de coopération. »	Organisée par l'association des SESSAD et DPMO d'Occitanie.
26 10 2023	Participation visio n° 3 : EMAS Occitanie	EMAS Occitanie.
20 11 2023	Réunion de travail avec les référentes départementales du SDEI : partages, échanges et coordination autour des situations accompagnées.	Mme LEBRASSEUR, CPC ASH ; Mme MANEIM, Professeur ressource Autisme ; Mme DIDIER, référente situations complexes.
23 11 2023	Rencontre : présentation et coordination avec la nouvelle professionnelle du PRH 81.	Mme LEMAITRE Sarah.

4- La démarche qualité

A ce jour, il n'y a pas de démarche qualité propre à l'EMAS. Toutefois le service bénéficie du support de la démarche qualité associative ainsi que du référent qualité du pôle enfance.

5- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023

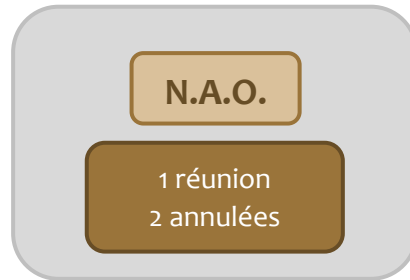
Nom de la Formation	EMEAS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES					
Animer un gpe de travail en analyses de pratiques	2	3	21	2	42
FORMATIONS SECURITE					
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	2	0,5	3,5	2	7
TOTAL	4	3,5	24,5	4	49

Date	Intitulé de formation	Organisme de formation	Durée
15 au 17 mai 2023	« RICAA : Rencontres Internationales des Communications Alternatives et Améliorées ; à plusieurs voix. »	RICAA (ERHR + CAAPABLE)	3j
07 juin 2023	Colloque : « L'inclusivité : nouveau paradigme du pouvoir d'agir partagé ? »	Association des SESSAD et DPMO Occitanie	7h
09 janvier + 03 avril + 10 juillet 2023	Participation aux Groupes Analyses des Pratiques du pôle enfance Lostanges.	Alain Rouquier : ARC	
14 juin 2023	Formation en visio : « Le jeu libre comme approche éducative inclusive. »	Canopé Cédric Gueypaud	1h
01 juillet 2023	Formation en visio : « Des jeux de société pour apprendre à apprendre. »	Canopé	1h
18 octobre 2023	Formations en visio : « La posture enseignante 1 ^{er} degré. » et « La posture enseignante 2 nd degré. »	Canotech.	3h

6- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

Des élections ont eu lieu en mars 2023. Depuis celles-ci, un Conseil Social et Economique Unique a été mis en place au niveau associatif.





7- Les finances

→ Cf. rapport d'activité 2023 de l'IME Lostanges.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023



- Développer un partenariat actif avec **les IEN de circonscription, les RASED, les CPC.**
- Développer notre participation directe aux **pôles ressources de chaque circonscription.**
- Développer notre participation aux **formations initiales ou continues, en interne (ex : PE ATSEM).**
- Développer notre participation au **Comité Départemental de l'Ecole Inclusive.**
- **Développer et actualiser notre réseau sur le territoire (ex : PRH 81, mairies).**
- Elaborer le **protocole départemental de fonctionnement ARS Education Nationale EMAS.**
- Se positionner sur la question de **l'information et du consentement des familles.**
- **Identifier et comprendre le sens donné par l'ARS, à la 4^{ème} mission : « Conseiller la MDA. ».**
- Améliorer l'expression des bénéficiaires par **la diffusion systématique du questionnaire de satisfaction** et de son analyse pour ajuster nos prestations aux besoins.

9- Les annexes

A. Fiche de saisine 2023 : matrice.

Fiche de saisine des Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS) du Tarn

Nos coordonnées :

<p>EMAS Tarn Nord AGAPEI <input type="checkbox"/></p> <p>Circonscriptions : Albi / Carmaux-Monts d'Alban/ Gaillac.</p> <p>Impasse Berne Lagarde 81000 ALBI Tél : 05.63.54.02.64 Mail : emeas81@agapei.asso.fr</p> 	<p>EMAS Tarn Sud APAJH 81 <input type="checkbox"/></p> <p>Circonscriptions : Castres / Lavaur / Mazamet- Monts de Lacaune.</p> <p>Pavillon de Lostanges 81710 Naves Tél : 06.07.18.99.73 ou 06.31.98.82.99 05.63.72.68.00 (pôle enfance) Mail : emeas81sud@apajh81.org</p> 
--	--

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom		Commune	
Direction <i>(prénom, nom)</i>		Circonscription	
Adresse		Téléphone	
		Courriel	

LE DEMANDEUR

Date de rédaction de la demande / /	Demande rédigée par :	Prénom, Nom	
			Fonction	
			Classe concernée	

A priori, votre demande concerne-t-elle :

- une intervention collective
- une situation individuelle d'élève

Vos besoins/attentes :

Si la saisine porte sur la situation individuelle d'un élève :

- Une saisine MDA/MDPH est-elle en cours (dossier déposé en attente de notification) ?

Oui Non

- Une saisine MDA/MDPH est-elle envisagée ?

Oui Non

- L'élève bénéficie-t-il d'un PPS :

Oui Non

Si oui, quelle est la nature de la compensation ?

AESH	<input type="checkbox"/>
Matériel pédagogique adapté	<input type="checkbox"/>
ULIS	<input type="checkbox"/>
SESSAD	<input type="checkbox"/>
Etablissement médico-social	<input type="checkbox"/>
Autre (Précisez) :	<input type="checkbox"/>

• **Qui avez-vous sollicité en interne ?**

<input type="checkbox"/> Un Conseiller Pédagogique de Circonscription (CPC)	
<input type="checkbox"/> L'enseignant référent de l'Education Nationale	
Le RASED : <input type="checkbox"/> Le psychologue <input type="checkbox"/> L'aide à dominante pédagogique <input type="checkbox"/> L'aide à dominante relationnelle	Le SDEI (Service Départemental de l'Ecole Inclusive) <input type="checkbox"/> La référente situations complexes <input type="checkbox"/> La Professeure référente autisme <input type="checkbox"/> Le Conseiller Pédagogique de Circonscription ASH <input type="checkbox"/> Autre :

• **Quels dispositifs/aménagements existent déjà ?**

	Oui	Non	Bilan/ évaluation des actions
PPRE			
PAP			
PPS			
PAI			
Autres			

Fait à

Le

Signature du demandeur :

Ce formulaire doit être adressé en copie à :

- M. Le Directeur et /ou Chef d'établissement
- M. L'IEN de Circonscription
- M. L'IEN ASH (0811060m@ac-toulouse.fr)

B. Tableau de suivi et d'indicateurs de l'activité 2023 : matrice.

2022 2023 Saisines et Actions mises en œuvre maj:															
N° Saisine Date de réception	Etablissement Scolaire: classe Demandeurs / Qualité MDA	Circonscription	PIAL renforcé		Formulation demande	Nom Prénom de l'élève Date de naissance	Difficultés Troubles Diagnostics	Notification MDA / PPS/ Accompagnements extérieurs	Parcours scolaire Orientation	Partenariat EN (RASED, CPC,SDEI)	Partenariat externe et réseau	Actions /interventions			Bénéficiaires: (Enseignants, AESH, animateurs, MDPH)
			o	n								Individuelle	Collective	Date / Nature	

⇒ Comptes administratifs (Cf. dossier annexe joint).

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

